



Bruxelles, le 31 octobre 2023
(OR. en)

13815/23

LIMITE

POLCOM 218
WTO 153
AGRI 587
UD 208
UK 197

Dossiers interinstitutionnels:
2023/0342(NLE)
2023/0341(NLE)

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
N° doc. préc.:	13813/23 + ADD 1 and 13814/23 + ADD 1
Objet:	<p>Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne</p> <p>- Adoption</p> <p>et</p> <p>Décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne</p> <p>- Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte</p>

1. Le 4 octobre 2023, la Commission a présenté au Conseil:
 - a) une proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (doc. 13813/23 + ADD 1); et
 - b) une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (doc. 13814/23 + ADD 1).
2. Le 25 octobre 2023, le Comité de la politique commerciale (membres suppléants) a examiné et approuvé le texte des deux propositions, assorti de quelques modifications nécessaires.
3. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de confirmation par le Comité des représentants permanents, le Conseil est invité:
 - à adopter la décision relative à la signature dudit accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans les documents 13816/23 et 13818/23;
 - à prendre note du fait que le Parlement européen sera informé conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE, et que la décision du Conseil relative à la signature sera transmise au Parlement européen; et
 - à décider de transmettre au Parlement européen, pour approbation, le projet de décision relative à la conclusion dudit accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans les documents 13817/23 et 13818/23;